

Dossier de candidature
Grand Prix Essec de la Distribution Responsable

PRIX 2. Gestion des déchets

Comprend les initiatives mises en place : en amont pour la réduction des déchets aux stades de production, en aval pour la valorisation des déchets du distributeur et pour la responsabilisation des consommateurs.

Tous les champs sont à renseigner.

Des photos et documents complémentaires (quelques slides ou extrait de rapport interne, captures d'écran du site internet, supports de communication, témoignages de parties prenantes tels syndicats, associations etc...) attestant de la validité des informations demandées pourront être joints au dossier de candidature.

Principe de notation de chaque prix

Les initiatives candidates seront évaluées selon 4 critères :

Aspect novateur - Mise en œuvre et communication – Impact et résultats – Vision.

Une note sur 10 points sera attribuée sur chaque critère.

Les critères seront pondérés selon des coefficients :

- Aspect novateur : coefficient 3
- Mise en œuvre et communication : coefficient 2
- Impact et résultats : coefficient 3
- Vision : coefficient 2

Une note globale sur 100 points sera ainsi affectée à chaque initiative candidate.

Présentation générale de l'initiative :

Nature & Découvertes assure la collecte, le tri et le recyclage de 17 types de déchets différents

>Origine de sa mise en place

>Enjeux et problématiques auxquels répond l'initiative

-Origines :

Depuis 1991, Nature & Découvertes œuvre sans relâche à la protection de la nature et à l'éducation à l'environnement.

En 1999 l'entreprise se dote d'une politique environnementale formalisée qui évolue au fil des années. Un des engagements de l'enseigne est la lutte contre le changement climatique, un autre est la mobilisation de ses collaborateurs en vue d'atteindre un haut niveau de performance environnementale. Les déchets, s'ils ne sont pas gérés correctement, notamment s'ils ne sont pas triés, constituent une source importante de pollution. C'est la raison pour laquelle Nature & Découvertes a fait régulièrement évoluer sa gestion des déchets pour trier et recycler toujours plus de déchets.

En 2011 l'entreprise assure le recyclage de 17 sortes de déchets différents.

Présentation détaillée

Critère 1 - Aspect novateur

En quoi l'initiative est elle novatrice par rapport aux pratiques existantes :

- **Au sein de l'entreprise ?**
- **Chez les autres distributeurs ?**

L'originalité de la démarche réside dans la quantité de déchets triés et la recherche permanente des meilleures techniques disponibles pour augmenter la part des déchets qui est réutilisée ou recyclée. Nous ne connaissons pas d'enseigne de commerce spécialisé qui assure la collecte, le tri et la valorisation de 17 sortes de déchets.

Voici la liste des déchets gérées par Nature & Découvertes :

- Les cartons
- Les papiers
- Les piles et accumulateurs
- Les déchets d'équipements électriques et électroniques
- Les écrans d'ordinateur hors service
- Les déchets de bois
- Les palettes en bois 80x120, dites « palettes perdues »
- Les palettes en bois de stockage, dites « palettes Europe »
- Les palettes en plastique (innovation 2010, renforcée en 2011, explications plus bas)
- Les cartouches d'encre et de toner
- Les cartouches filtrantes pour les carafes à eau
- Les métaux
- Les tubes néons et les lampes fluo-compactes
- Les ampoules à filament et les halogènes
- Les déchets toxiques en mélange (aérosols principalement)
- Les canettes de boisson (consommations du personnel du siège et des entrepôts)
- Les déchets divers, ceux qui ne rentrent dans aucune des catégories précédentes (principalement du plastique de conditionnement des palettes)

Les taux moyens de recyclage sont de 85%. La part restante bénéficie de valorisation énergétique (10%) ou est stockée en centre spécialisé (5%). Les lignes en vert indiquent que les clients peuvent déposer ces déchets en magasin. Ils seront alors réacheminés vers nos entrepôts et rejoindront la filière de valorisation ad hoc.

Critère 2 – Mise en œuvre et communication

Stratégie de déploiement de l'initiative

Étapes et dates clés de mise en place (et étapes restant à accomplir à court terme)

L'entreprise a été créée en 1990 et a commencé son activité en 1991.

Quelques dates de déploiement (non exhaustif) :

1991 : la collecte des piles et accumulateurs est proposée aux clients (pour mémoire le décret français qui oblige les distributeurs à le faire date de 1999 ...). Pendant 10 ans Nature & Découvertes va récupérer et faire recycler environ 100 tonnes de piles et accumulateurs. Soit quatre fois plus que la quantité vendue par l'entreprise sur cette période. En 2010 Nature & Découvertes adhère à l'éco-organisme COREPILE pour respecter la nouvelle réglementation. Cela ne modifie pas les actions de récupération et de recyclage des piles auprès des clients.

1993 : l'entreprise adhère à Eco-Emballages et déclare les quantités d'emballages mises sur le marché. En 2010 Nature & Découvertes a cotisé à hauteur de 130k Euros.

1994 : les magasins de rue (hors centre commercial) bénéficient de service de collecte et de recyclage des papiers et cartons (le décret français date de 1998, et ne concerne que les gros volumes). En 2011 pas moins de 18 magasins bénéficient de ce service, intégralement financé par l'entreprise, sans obligation légale, ce qui représente 22% des points de vente.

1999 : les écrans d'ordinateur hors service bénéficient d'une filière de recyclage

2004 : organisation d'une filière destinée à la récupération du matériel informatique, à sa réparation et sa réutilisation. Depuis cette date de 20 à 50 ordinateurs sont ainsi remis en état par une entreprise de réinsertion qui assure ces opérations de réutilisation. Les PC ainsi reconditionnés sont proposés à bas prix (100€) aux étudiants à Paris.

2006 : La valorisation des tubes néons, des ampoules fluo compactes, et des équipements électriques et électroniques en général est encadré par la loi, Nature & Découvertes adhère à l'éco-organisme ERP et déclare ses ventes. En annexe du présent document figure un exemple de bilan matière détaillé des opérations de recyclage sur ce type de matériel collecté auprès de nos clients, récupéré et trié par les collaborateurs.

2006 : organisation de la gestion intégrale des déchets des magasins. Un cahier des charges environnemental est mis en place dans tous les points de ventes. Un volet est consacré aux déchets et permet aux magasins de gérer parfaitement 7 sortes de déchets. Il est audité tous les ans en interne. Nature & Découvertes décroche la certification ISO 14001 sur l'ensemble de ses points de vente (démarche unique à ce jour dans le secteur du commerce spécialisé en France).

2009 : Tri et recyclage des canettes de boisson au siège et aux entrepôts. Le recyclage de l'aluminium permet de financer des chiens d'aveugle, avec l'association MIRA.

2010 & 2011 : Nature & Découvertes opte pour les palettes plastiques, issue du recyclage de déchets plastique. Les calculs montrent qu'au-delà de 6 rotations, ces palettes présentent un bilan carbone positif. En 2010 le nombre de rotations s'établit à 7,2 par palette. EN 2011, les nouvelles palettes sont à la fois issue du recyclage et elles-mêmes recyclables. Un contrat de reprise avec le fabricant permet de boucler le système. Le bilan carbone devient positif à la cinquième rotation, depuis début 2011 on atteint 9 rotations car ces nouvelles palettes sont encore plus solides que les précédentes. Bien que nettement plus chères à l'achat, ces palettes se rentabilisent très vite.

L'économie est de plusieurs dizaines de milliers d'euros en 2011.

-

Personnes en charge de la stratégie de cette initiative au sein de l'entreprise (département, fonction)

-Le service Développement durable surveille les meilleures pratiques disponibles et propose des alternatives aux autres services de l'entreprise. Notamment aux entrepôts, chargés de regrouper les différents déchets et d'assurer le suivi mensuel des départs au recyclage.

Le réseau vert interne de l'entreprise est chargé de la formation et de la sensibilisation du personnel et des prestataires (le réseau vert est explicité plus bas). Il joue également un rôle de vérification de la qualité du tri sur tous les sites.

Ampleur de la mise en œuvre de l'initiative, sur le territoire français (Nombre de sites concernés...)

- 80 magasins concernés par 7 types de déchets (papiers et cartons)
- 9 types de déchets au siège social
- 17 types de déchets aux entrepôts (2 sites)
-
-
-

- Moyens/actions mis en place pour: motiver, former les personnes en charge de la mise en place opérationnelle de l'initiative (description des moyens, budget), mesurer et contrôler cette initiative

Nature & Découvertes est un réseau de magasins, avec deux entrepôts et un siège social. Sur l'ensemble de ses sites il existe un ou plusieurs correspondants environnement, qui, ensemble, forment le « réseau vert ». Cette organisation, mise en place depuis 1994, permet de maintenir le cahier des charges environnemental sur l'ensemble des sites.

Au total 92 personnes font partie du réseau vert (sur 1200 salariés, soit 7,5% des effectifs). Ils bénéficient d'un avenant à leur contrat de travail qui encadre cette fonction dans l'entreprise. Des primes semestrielles sur objectifs atteints existent et représentent un 14^{ème} mois de salaire. EN magasin ce sont les membres du réseau vert qui assurent que la qualité du tri est respectée. Ce sont eux également qui assure la formation et la sensibilisation de leurs collègues. Quatre à six sessions de sensibilisation ont lieu par an sur tous les sites. L'animation du réseau vert est assuré par le service DD du siège qui forme les membres et met à leurs dispositions les outils nécessaires à leur missions.

En annexe, deux documents pour illustrer la démarche :

- 1- Exemple de suivi mensuel des déchets réalisé en 2010 sur le magasin d'Avignon avec l'équivalent CO2 représenté par ces déchets.
- 2- Exemple de suivi des déchets à l'entrepôt en 2010.

Ce reporting mensuel des magasins et des entrepôts permet de nourrir le bilan carbone de N&D, réalisé tous les trimestres.

En 2010, le budget total consacré aux déchets (hors coûts internes liés au temps passé des collaborateurs) s'est élevé à 110k Euros. Si on ajoute les cotisations légales dans le cadre de la responsabilité élargie des producteurs (Eco-Emballages, ERP, COREPILE, Ecofolio, EcoTLC, ...) le budget passe à 270k Euros.

**Communication en cours ou prévue sur l'initiative (supports, moyens mis en place)
Joindre en annexe un exemple de communication sur cette initiative (page web, catalogue)**

Nature & Découvertes communique sur la gestion des déchets une fois par an au travers de son rapport de développement durable. En dehors de cela la communication est exceptionnelle.

En annexe, un exemple de poster d'information destiné aux équipes en internes sur la récupération des déchets d'équipement électriques et électroniques.

Critère 3 – Impact et résultats

Description de l'impact et des bénéfices de l'initiative :

- Résultats quantitatifs (indicateurs clés) et qualitatifs
- Progression par rapport à une date de référence ou à une date clé
- Exemples (ou témoignages) de sites (ou de personnes) emblématiques de la réussite de la mise en place de l'initiative

, Plus de cent tonnes de CO₂ évitées par an (-106,7 tonnes de CO₂ évitées en 2010). En 2009 on ne mesurerait pas le CO₂ évité grâce au recyclage. Pour information, nos émissions CO₂ liées aux déchets en 2010 ont représentées 31 tonnes d'équivalent CO₂.

Les nombreuses filières de recyclage mises en place permettent de réduire de plus de 75% l'impact climatique des déchets. Sans oublier les gains en termes d'économies de ressources naturelles.

-L'année 2011 n'est pas finie, il n'est pas possible de connaître le chiffre précis. Cependant, on sait déjà que le CO₂ évité en 2011 sera plus important grâce à l'initiative sur les palettes recyclées et recyclables.

-L'économie existe également, a titre d'exemple sur le carton, l'économie du recyclage représente environ 8000 €uros par an. Mais toutes les filières ne présentent pas un bilan économique aussi enviable.

Pratiques modifiées favorablement par l'initiative :

- en interne (comportements, méthode de travail, perception du changement...)
- en externe sur l'écosystème (clients, fournisseurs, partenaires...) ou envers l'Homme et/ou l'environnement

- La culture interne a toujours été forte sur le sujet. Les fréquentes actions de sensibilisation maintiennent des gestes de tri très efficaces.

-Les clients ont toujours apprécié ce service rendu. Mais aujourd'hui on trouve des bacs de collecte pour les piles partout. Ce qui n'était pas du tout le cas en 1991. Néanmoins, Les clients continuent à ramener environ 4 à 5 tonnes de piles usagées par an. Nature & Découvertes et ses partenaires se chargent de les recycler.

Ramener ses équipements électriques usagés ne fait pas encore partie des réflexes des français. Nos équipes expliquent facilement aux clients qu'ils peuvent ramener les appareils achetés chez Nature & Découvertes, nous avons d'ailleurs affiché cette information en magasin. Un emplacement spécifique dans les réserves est dédié au tri et au stockage provisoire de ces déchets. En 2009, 23 tonnes d'équipements électriques usagés ont été recyclés (bilan matière en annexe).

Perception de l'initiative en interne (aspects positifs, freins)

- Les gestes de tri dans l'entreprise sont quotidiens. Cela fait partie intégrante du travail. Plus personne n'y prête garde et trier n'est pas considéré comme un effort. Ce serait ne pas trier ou ne pas recycler qui serait perçu négativement.

-
-
-
-

Critère 4 – Vision

Vision et prolongement de l'initiative (à 5/10 ans)

En 2005, nous avons fait le pari de devenir un enseigne à zéro déchet. En 2011, avec 85% de recyclage en moyenne tous déchets confondus, nous n'en sommes plus si loin. Nature & Découvertes continuera à innover régulièrement et à étendre ses capacités de tri et de recyclage.

A titre d'anecdote, Nature & Découvertes propose ses piles rechargeables à prix coûtant, car cela permet de réduire les déchets de piles. Une pile rechargeable permet de faire environ 700 charges, le bénéfice environnemental est donc important (sans parler de l'économie pour le client).

La prolongement naturel de cette démarche est l'outil d'évaluation simplifiée du cycle de vie des produits que nous avons lancé en 2009. Cet outil, baptisé IACA (information pour l'amélioration continue des articles) permet de « noter » les produits sous un angle environnemental. En particulier les emballages. En améliorant régulièrement cet aspect, Dans la mesure de son activité, Nature & Découvertes entend jouer un rôle dans l'effort de réduction des déchets. Ci-dessous une illustration de ce que nous pouvons accomplir sur un produit à forte notoriété.



AVANT



Packaging monomatériau

APRÈS

L'entreprise consomme également de grande quantités de recyclé, en particulier pour le papier. Par exemple sa sacherie est constituée à 70% de papier recyclé post-consommation local (collectés à moins de 200km de l'usine Vosgienne qui fabrique le recyclé) et à 30% de papier certifié FSC (il faut toujours un peu de fibres vierges pour assurer une bonne solidité du sac). Avec plus de six millions de sacs distribués par an l'usage du recyclé prend tout son sens.

-

Quels moyens mettez-vous en place pour assurer la pérennité de l'initiative et l'atteinte de la vision ?

Le budget déchets et recyclage est une constante depuis toujours dans l'entreprise. Il va de soi.

L'outil IACA est en cours de déploiement, il s'agit d'une action de long terme. Analyser le cycle de vie des produits prend du temps, une personne à temps plein est dédiée à cette démarche au sein du service Achats. Le service Développement durable intervient en support pour analyser les résultats et proposer des alternatives aux fournisseurs.

En 2011 nous nous sommes fixé l'objectif d'avoir 1000 références de produits dans la base de données IACA, et cet objectif sera atteint. Cela représente environ 40% des références vendues par l'enseigne.

Chaque année nous nous fixons des objectifs plus ambitieux.

En 2012 les objectifs porteront davantage sur les améliorations apportés aux produits, notamment sur l'amélioration des emballages, et donc sur la réduction des déchets.

Ces objectifs sont inscrits dans notre système de management de l'environnement (certifié ISO 14001) et sont audités tous les ans.-

-

En quoi cette initiative change-t-elle durablement le monde ?

Une entreprise engagée dans une démarche RSE doit participer à « la solution ». Dans un mode où les ressources naturelles sont en quantité limitée et en voie d'épuisement, il semble essentiel de participer à créer une offre de matières premières « secondaires », c'est-à-dire issue du recyclage. En cela Nature & Découvertes contribue à une économie non prédatrice sur les ressources naturelles.

La participation au Grand Prix de la Distribution Responsable inclut une connaissance et une acceptation du règlement du concours.

Le règlement peut être téléchargé sur le site www.grandprix-distributionresponsable.com

Ce dossier de candidature est à retourner au plus tard le 28 novembre 2011 inclus à l'adresse suivante :

contact@grandprix-distributionresponsable.com

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contactez à cette même adresse :

contact@grandprix-distributionresponsable.com